

.BZH, C'EST PARTI !

Ouverture générale ce jeudi 4 décembre

Sites internet, blogs, adresses e-mail : communiquons en .bzh !

Depuis le 4 septembre dernier, des phases d'enregistrement prioritaires avaient été réservées aux entreprises, collectivités et associations.

Ce jeudi 4 décembre, le .bzh, première extension régionale française, devient accessible aux particuliers. Après l'activation des premières adresses dont celles de l'association www.bzh (www.pik.bzh), de la Région Bretagne (www.region.bzh et www.rannvro.bzh et prochainement Bretagne.bzh et breizh.bzh) et de celles de grandes entreprises du territoire comme *Produit en Bretagne*, *le Crédit Agricole*, *Inter Pôle* ou encore *Armor Lux*, la possibilité est maintenant ouverte à tous de mettre le web aux couleurs de la Bretagne.*

Plus d'un millier de réservations

Durant les deux phases prioritaires, plus d'un millier d'entreprises, collectivités et associations ont réservé des noms de domaine en .bzh. Ce chiffre place le .bzh comme l'une des nouvelles extensions internet les plus populaires et renforce l'idée du succès attendu.

L'extension internet de la Bretagne

L'extension internet .bzh s'adresse à l'ensemble des Bretons-nes et aux amoureux de la Bretagne. Il est désormais possible d'utiliser le .bzh pour son site internet professionnel, son blog personnel ou tout simplement pour se créer une adresse e-mail personnalisée (prenom@nom.bzh). L'extension s'adresse en effet autant aux professionnels, aux associations qu'aux particuliers. A quelques jours de Noël, il peut être une idée cadeau à retenir...

Un nouvel outil pour les acteurs régionaux

Le .bzh permet aux acteurs régionaux d'être plus facilement identifiables sur Internet. En utilisant cette extension géographique, les sites en .bzh gagneront en visibilité et ressortiront en priorité dans les requêtes liées à la Bretagne. Enfin, le .bzh est un indicateur pour les internautes sur l'implantation des entreprises et la possibilité, pour les consommateurs, de les privilégier pour participer au développement économique et culturel de la Région.

Porter l'image d'une Bretagne innovante et ouverte sur le monde

Donnant une visibilité aux activités économiques, sociales, culturelles liées à la Bretagne, le .bzh permet de mettre en avant l'appartenance à une région innovante, ouverte, qui se crée une place sur l'Internet mondial en disposant de sa propre extension aux côtés de 65 autres territoires à travers le monde (Paris, Londres, New-York, Bavière, Ruhr, Tokyo, Québec...).

Comment réserver son .bzh ?

Pour réserver son nom de domaine, il faut se rapprocher d'un bureau d'enregistrement accrédité (liste disponible sur www.pik.bzh/achetervotrebzh). L'association www.bzh ne pouvant pas commercialiser directement les noms de domaine en « .bzh », il est nécessaire de passer par ces revendeurs agréés par l'ICANN pour obtenir son nom en .bzh. De son côté, l'association www.bzh se charge de vendre chaque nom de domaine aux bureaux d'enregistrement au prix de 35€ HT pour une durée d'un an auquel vient s'ajouter la marge du bureau choisi, qui varie en fonction des services complémentaires proposés (hébergement, service de messagerie...).

Pierrick Massiot, Président du Conseil régional de Bretagne :

"Après les entreprises et les associations, je me réjouis que les citoyens puissent, d'ici la fin de l'année, réserver leur nom de domaine en .bzh. Je suis convaincu que les Bretonnes et Bretons vont suivre ce mouvement, affirmant ainsi, par le biais de ce « Gwen ha du numérique », leur attachement à leur région. La Bretagne numérique a son nom désormais, c'est le .bzh ! Je me félicite aussi de voir que ce projet collectif, soutenu par la Région depuis 2006, ait pu aboutir, à force de travail et persévérance. Grâce à cette mobilisation, la Bretagne est aujourd'hui la première région française dotée d'une extension Internet, par définition ouverte sur le monde. Il nous appartient désormais de la faire vivre et de l'enrichir".

David Lesvenan, Président de l'association www.bzh :

“Le .bzh est désormais une réalité, dix ans après le lancement du projet. S’ouvre maintenant la construction passionnante d’un nouveau territoire numérique ouvert à tous. La Bretagne est notre point commun : comme les autocollants collés à l’arrière des voitures, affichons désormais sur le web cette identité partagée !”

Mathieu Weill, Directeur général de l’Afnic :

“Le 4 décembre, la Bretagne s’agrandit ! C’est en effet un nouveau territoire numérique qui est désormais ouvert à tous les amoureux de la Bretagne à l’issue du travail aussi acharné qu’enthousiaste de nos deux associations, l’association www.bzh et l’Afnic. Toutes nos équipes sont très fières d’avoir apporté leur pierre à l’édification de cette Bretagne dont l’ouverture et la tradition d’accueil se conjugue désormais aussi sur Internet. »

**Les adresses www.bretagne.bzh et www.breizh.bzh sont aujourd’hui en ligne. Le plus rapidement possible, le temps que la migration technique s’opère, elles seront les adresses internet de la Région.*

En quelques mots :



L’association www.bzh est le registre de l’extension internet bretonne .bzh. A ce titre, par délégation de l’ICANN, organisme mondial de régulation d’Internet, elle assure la gestion de ce territoire numérique dédié à la Bretagne.

Soutenue notamment par la Région Bretagne, l’extension .bzh s’appuie sur le savoir-faire de son partenaire technique, l’Afnic, gestionnaire du .fr, pour assurer un service de qualité aux bureaux d’enregistrement qui commercialisent le .bzh et aux entreprises, collectivités, associations, et particuliers qui enregistrent leur nom en .bzh. L’objectif de l’association, à but non lucratif, est d’assurer son équilibre économique et de pouvoir, à terme, réinvestir ses bénéfices dans le développement de la communauté numérique bretonne, tout en étant attentive à conserver des prix attractifs pour le plus grand nombre.



La Région Bretagne soutient de manière active et volontariste le projet d’extension .bzh depuis son vœu unanime adopté en 2006 : étude de faisabilité et invitation à l’événement Breizh Touch à Paris, en 2007, soutien à la structuration des acteurs en association en 2008, financement du dossier de

candidature déposé auprès de l'ICANN en 2012, avance remboursable de 250 000 € versée en avril 2014...



L'Afnic est en charge, depuis 1998, de la gestion des extensions françaises de l'Internet (.fr, .re, .yt, .wf, .tf et .pm), avec notamment plus de 2,8 millions de noms de domaines en .fr.

L'extension .bzh s'appuie sur son savoir-faire pour assurer un service de qualité. Dans le cadre du programme des nouvelles extensions, 17 clients -dont les extensions géographiques françaises- ont choisi de lui faire confiance pour être accompagnés dans leur projet auprès de l'ICANN. Opérateur technique du registre .bzh, l'Afnic assure notamment la gestion de la plateforme technique, en lien avec les bureaux d'enregistrement à l'échelle mondiale, ainsi que la mise en place et la gestion de l'infrastructure technique, selon les normes définies par l'ICANN.

Contact presse :

Elodie Cloarec, Responsable communication

Association [www. bzh](http://www.bzh)

presse@pik.bzh - <http://www.pik.bzh> - Tel : +33 (0)6 18 28 58 53

Une initiative soutenue par

